

# Document d'informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Lupus alpha Sustainable Smaller Pan European Champions (catégorie de part C)**

Code ISIN: DE000A1J9DT9

Ce fonds est géré par Lupus alpha Investment GmbH.

Code WKN: A1J9DT

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

L'équipe de gestion recherche une appréciation du capital à moyen et long terme au travers de l'évolution positive des valeurs des actifs détenus dans le fonds. Le fonds se réfère à l'indice de référence STOXX Europe TMI Small Net Return EUR, mais poursuit ses objectifs à l'aide d'une gestion active, avec la possibilité de s'écarter à tout moment, partiellement ou entièrement, de la composition de l'indice.

### Stratégie d'investissement

Le fonds investit dans des entreprises européennes de taille petite et moyenne se distinguant par un positionnement de marché attractif, un bilan solide et un modèle économique stable. L'équipe de gestion peut investir pour le fonds dans les types d'actifs autorisés par les conditions d'investissement et par le Code allemand régissant les placements financiers (KAGB). Les actions européennes doivent représenter au moins 51 % de l'actif du fonds. Les investissements concernent uniquement des actions sélectionnées en vertu de principes de durabilité. De plus, le fonds peut investir plus de 35 % de sa valeur dans des obligations, des prêts sur reconnaissance de dette et des instruments du marché monétaire d'un ou plusieurs émetteurs (voir la section « Anlagengrenzen für öffentliche Emittenten » (limites d'investissement applicables aux émetteurs cotés) dans le prospectus). Le fonds relève de l'article 8 du règlement SFDR.

### Recours aux instruments dérivés

Le fonds peut recourir à des opérations sur des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et de génération de revenus supplémentaires.

### Particularités

L'investissement minimum dans cette catégorie de part est fixé à 500 000 EUR.

### Rachat de parts

Les investisseurs peuvent en principe effectuer auprès de la société le rachat de leurs parts, quel que soit le jour de valorisation. La société peut cependant suspendre les rachats lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent et ce, dans l'intérêt des investisseurs.

### Affectation des revenus

Les revenus des catégories de parts distributives sont distribués.

### Recommandations

L'investisseur doit disposer d'un horizon qui soit au moins de moyen terme.

## Profil de risque et de rendement

### Indicateur de risque et de rendement



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Risque typiquement plus faible

Risque typiquement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées dans le calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient être considérées comme une indication fiable quant au profil de risque futur.

La catégorie affichée de risque et de rendement peut faire l'objet de modifications et changer dans le temps.

Un fonds de la catégorie 1 n'équivaut pas à un investissement sans risque.

Lupus alpha Sustainable Smaller Pan European Champions C relève de la catégorie 6, car la valeur de ses parts est en principe sujette à des fluctuations élevées, de telle sorte que les risques de perte, tout comme les chances de gain, sont également élevés.

### Bien que sans impact majeur sur la catégorie de risque et de rendement, les risques suivants peuvent revêtir une certaine importance :

Risques de contrepartie : L'incapacité d'une contrepartie à honorer tout ou partie de ses obligations de paiement peut occasionner des pertes pour le fonds. Même la sélection minutieuse des titres ne peut exclure le risque de perte due à la faillite d'un émetteur.

Risques de concentration : La concentration des investissements sur un petit nombre de marchés ou d'actifs expose le fonds à une dépendance particulière envers les marchés/actifs en question.

Risques de liquidité : La négociation de titres sur un segment de marché particulièrement étroit peut poser problème pour la revente de ces titres en cas de liquidité insuffisante.

Risques liés aux opérations sur des instruments dérivés : Les opérations sur des instruments dérivés à des fins de couverture réduisent le risque global du fonds, mais peuvent également diminuer ses chances de rendement. Le recours à des opérations sur des instruments dérivés dans le cadre de la stratégie d'investissement peut accroître le risque de perte du fonds, au moins de façon temporaire.

Risques opérationnels et risques de conservation : Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres activités criminelles. Il est également exposé à des pertes en cas de conduite inappropriée ou de manquement de la part de collaborateurs de la société de gestion, d'un dépositaire ou d'un tiers. Enfin, la gestion ou la conservation des actifs du fonds peuvent être altérées par des événements extérieurs, tels que des incendies ou des catastrophes naturelles, entre autres.

Une description détaillée des risques figure dans la section « Risikohinweise » (informations relatives aux risques) dans le prospectus.

# Document d'informations clés pour l'investisseur

Lupus alpha Sustainable Smaller Pan European Champions C

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent le potentiel d'appréciation du fonds.

### Frais non récurrents applicables avant et après l'investissement :

<b>Frais de souscription et</b>	5,00%
<b>Frais de sortie</b>	néant

Les pourcentages indiqués ici correspondent à la somme maximale qui sera déduite sur votre investissement. Les frais applicables à votre situation peuvent être moins élevés. Votre banque ou votre conseiller financier peuvent vous renseigner au sujet des frais effectivement applicables à votre situation.

### Frais prélevés en continu par le fonds pendant l'exercice :

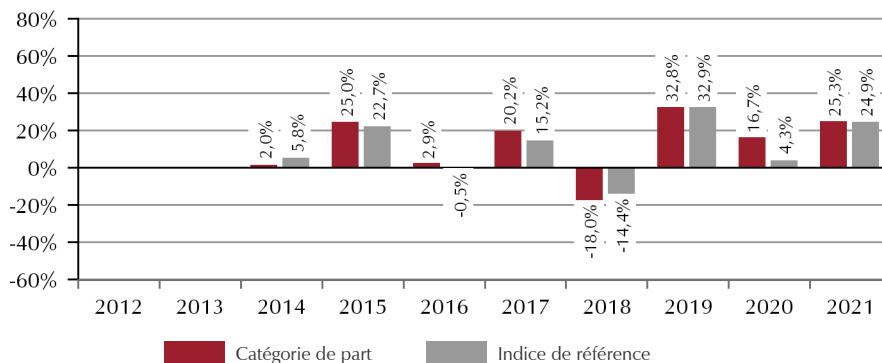
<b>Frais courants</b>	1,13 % p.a.
-----------------------	-------------

Les frais courants indiqués ici correspondent à ceux de l'exercice précédent du fonds, clôturé le 31 décembre 2021. Ces frais peuvent évoluer d'un exercice à l'autre. Ils ne tiennent pas compte des frais de transaction. Le rapport annuel de l'OPCVM pour chaque exercice contient des informations détaillées sur le calcul exact des frais.

### Frais pouvant être prélevés sur le fonds dans certaines circonstances spécifiques :

<b>Commission liée à la performance de la catégorie de part</b>	15 % du montant de la surperformance par rapport à l'indice de référence Stoxx Europe TMI Small Net Return EUR (« Surperformance par rapport à l'indice de référence »), dans la limite de 2 % de la valeur moyenne des actifs du fonds pendant la période de calcul, dans le respect d'un principe de « High Water Mark ».
---	---

## Performances passées



La catégorie de part C a été lancée en 2013.

Ce graphique représente la performance historique en euro, calculée selon la méthode du BVI Bundesverband Investment und Asset Management.

Ce calcul a tenu compte de l'ensemble des frais et des commissions, à l'exception des frais de souscription et des frais de sortie.

La performance passée n'apporte aucune indication concernant les résultats futurs d'un investissement.

## Informations pratiques

Le dépositaire du fonds est Kreissparkasse Köln.

Adresse postale de la société de gestion : Lupus alpha Investment GmbH, Speicherstraße 49-51, D-60327 Francfort, Allemagne.

Le prospectus, comprenant le règlement de gestion et les rapports semestriels et annuels en cours, peut être obtenu gratuitement en allemand sur le site [www.lupusalpha.de](http://www.lupusalpha.de). D'autres informations pratiques, comme la valeur à jour des parts, sont publiées régulièrement sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). Des informations relatives à l'actuelle politique de rémunération de la société sont publiées sur le site [www.lupusalpha.de](http://www.lupusalpha.de) dans la rubrique « Downloads Pflichtveröffentlichungen » (Téléchargement des publications obligatoires). Ces informations incluent une description des méthodes de calcul des rémunérations et des gratifications accordées à certaines catégories de collaborateurs, ainsi que des données sur les personnes en charge de la répartition. Des informations au format papier peuvent être fournies gratuitement sur demande auprès de la société.

Le présent document se rapporte à la catégorie de part C du fonds Lupus alpha Sustainable Smaller Pan European Champions. De nouvelles catégories de parts peuvent être créées à tout moment. En tel cas, les droits des investisseurs ayant acquis des parts des catégories existant précédemment demeurent inchangés.

Le fonds est assujéti à la loi allemande régissant la fiscalité des investissements, ce qui peut avoir des conséquences sur votre statut fiscal et celui de vos revenus générés par le fonds.

La responsabilité de Lupus alpha Investment GmbH à l'égard du présent document est engagée uniquement en cas d'informations trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les parties pertinentes du prospectus de l'OPCVM.

Le fonds est autorisé à la vente en Allemagne, en Autriche et en France et soumis à la réglementation de l'organe de surveillance allemand, le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin). Lupus alpha Investment GmbH est une société agréée en Allemagne et réglementée par le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht.

Le présent document d'informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 03.06.2022.